

COMMENTAIRES PERSONNELS  
INDICATION « FAIT AU CANADA »  
CONCERNANT LE DIAMANT

1. Selon moi, un diamant est créé lorsqu'il est extrait. C'est à ce moment qu'il prend une « existence concrète » et « réelle » et qu'il interagit avec les individus. Les diamants qui ne sont pas extraits sont généralement non-connus et ne présentent par conséquent que peu d'intérêt.
2. Il n'y a dans mon esprit aucun doute quant au fait que les termes « diamant canadien », « diamant du Canada » et autres, signifient dans l'esprit des consommateurs et des commerçants qu'un diamant a pour origine géographique le Canada, qu'il a été extrait du sous-sol canadien. Sans égard à son lieu de transformation.
3. Selon moi un acheteur qui veut un diamant canadien s'attend à acheter un diamant qui a été extraire au Canada.
4. Oui, l'origine d'une pierre est toujours définie par son lieu d'extraction, on parlera des rubis de Birmanie, des émeraudes de Colombie ou de Zambie, des saphirs du Sri Lanka, des alexandrites de Russie, .... Ces références géographiques concernent toujours le lieu d'extraction et ne tiennent absolument pas compte du lieu de la transformation (i.e. la taille). Le cas du diamant est particulier, la situation monopolistique du commerce moderne des diamants a toujours fait que les diamants n'ont jamais été distingués d'après leur origine géographique. De plus, comme l'origine géographique des pierres précieuses est souvent déterminée, en premier lieu, à partir des inclusions qu'on y retrouve, il est plus difficile d'appliquer la même technique pour les diamants considérant que ces derniers ont des « jardins d'inclusions » beaucoup moins variés que la majorité des pierres précieuses.

Il est important de noter que l'origine géographique ajoute dans certains cas une plus value à une pierre précieuse et augmente sa désirabilité.

Yves Morrier, FCGMA, ISA AAP  
Gemmologiste et évaluateur

-----Original Message-----

From: Yves Morrier [mailto:ocym@videotron.ca]

Sent: November 20, 2000 10:33 PM

To: D'Auray, Johanne: #CB - BC

Subject: Fait au Canada - consultation

Madame Dauray,

Veillez trouver ci-après mes commentaires personnels concernant l'indication "Fait au Canada" dans le cas des diamants.

Je sais que je suis en dehors du délai de consultation prévu. Cependant, le document m'est parvenu en retard. C'est d'ailleurs pourquoi, il s'agit de mes commentaires personnels et non l'opinion de l'Association québécoise de gemmologie, car je n'ai pas pu consulter les membres de mon exécutif sur le sujet.

Yves Morrier FCGmA, ISA, AAP

Président

Les Gemmologistes Associés

1255, Carré Phillips

Bureau 603

Montréal (Québec) H3B 3G1

Téléphone : 514.528.1828

Télécopieur : 514.528.1824

Courriel : lgaocym@aol.com

Veillez noter que j'ai été réélu au poste de président de l'Association québécoise de gemmologie lors de notre dernière assemblée générale annuelle le 5 novembre dernier. L'adresse postale de l'Association québécoise de gemmologie est la même que celle de mon bureau